

PLAN DE FORMATION

CERTIFICAT DE COMPETENCES

PREPARATEUR PHYSIQUE DE SPORTIF DE HAUT-NIVEAU

Prochaine session de formation : **02 octobre 2023 à 15 mai 2024**

Module 1 : du 02 au 04/10/23 : Les mécanismes de la force

Module 2 : du 06 au 08/11/23 : Les filières énergétiques

Module 3 : du 04 au 06/12/23 : Musculation sportive et haltérophilie

Module 4 : du 08 au 10/01/24 : Les dérives de l'haltérophilie

Module 5 : du 05 au 07/02/24 : Analyse de disciplines sportives

Module 6 : du 04 au 06/03/24 : Les tests d'évaluation et les outils technologiques

Module 7 : du 15 au 17/04/24 : Traumatologie - Diététique - Dopage - Centre de formation - public féminin

Module 8 : du 13 au 15/05/24 : Exemples de planification

INSCRIPTION

Du 01/04/2023 au 30/07/2023

SELECTION

Sur dossier et diffusion de la liste des candidats sélectionnés à partir de la mi-août 2023

FINANCEMENT

- Auto-Financement
- Prise en charge totale ou partielle par Pôle Emploi (ou Mission Locale)
- Prise en charge totale ou partielle par un opérateur de compétences (OPCO)
- Prise en charge totale ou partielle par un organisme (club, fédération, association, employeur...) - hors OPCO

CREPS Montpellier

RESPONSABLE : Juliette CARRA

MODALITES DE VALIDATION DU CERTIFICAT

- Présence obligatoire à tous les modules.
- Epreuve écrite de 2 heures à la fin des modules sur l'ensemble de la formation.
- Entretien oral de 30 min avec deux jurys. Une moyenne supérieure à 10/20 permet d'obtenir le Certificat de compétences avec mention.
- Une moyenne inférieure à 10/20 permet d'obtenir le Certificat de présence.